

DEPARTEMENT DE L'ALLIER – ARRONDISSEMENT DE MONTLUCON
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 juillet 2020

Compte-rendu

Aux termes des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu est affiché sous huit jours, par extraits, à la porte de la communauté de communes. Selon la jurisprudence du Conseil d'Etat, il appartient uniquement au président de préparer les extraits à afficher et il lui revient la responsabilité de faire procéder à l'affichage (2 décembre 1977, comité de défense de l'environnement de Maçon-Nord). Le compte rendu liste les titres des affaires traitées en mentionnant le résultat du vote de l'assemblée délibérante et est destiné à informer le public des décisions prises par le conseil communautaire, dans des délais de publicité relativement courts.

Présent(s) : Monsieur Thierry AUDOUIN, Monsieur Stéphane MILAVEAU Monsieur Marc SIGNORET, Monsieur Raymond AUCLAIR, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Véronique PAULMIER, Monsieur Fabien THEVENOUX, Monsieur Michel GALOPIER, Monsieur Daniel RONDET, Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, Monsieur Gilles JACQUET, Monsieur Daniel ARTIGAUD, Monsieur Olivier LARAIZE, Monsieur David LOUBRY, Monsieur Michel PERNET, Monsieur Pierre-Marie DELANOY, Monsieur Jérôme JOMIER, Madame Elisabeth PLESSE, Monsieur Sébastien MERY, Monsieur Didier REGRAIN, Madame Marie de NICOLAY, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Christophe BAJARD, Monsieur Francis LEBLANC

Formant la majorité des membres en exercice ;

Procuration(s) :

Absents excusés : Madame Solange LALEVEE représentée par son suppléant Monsieur Raymond AUCLAIR, et Monsieur Kamel AMARA représenté par son suppléant Monsieur Michel PERNET.

Présent(s) sans voix délibérative : Madame Corinne COUPAS

Assistait également à la réunion : Madame Odile LEPEE, Monsieur Jean-Louis ETIEN, Monsieur Loïc DUFOURNEAU

Délibération n°	Objet	Vote
2020-59 Bis	Election du Président	approuvée
2020-60 Bis	Détermination du nombre de Vice-présidents et des autres membres du bureau	approuvée
2020-61 Bis	Election du 1er Vice-président	approuvée
2020-62 Bis	Election du 2ème Vice-président	approuvée

2020-63 Bis	Election du 3ème Vice-président	approuvée
2020-64 Bis	Election du 4ème Vice-président	approuvée
2020-65 Bis	Election du 5ème Vice-président	approuvée
2020-66 Bis	Election du 6ème Vice-président	approuvée
2020-67 Bis	Election du 7ème Vice-président	approuvée
2020-68 Bis	Election du 1er membre du bureau non Vice-président	approuvée
2020-69 Bis	Election du 2ème membre du bureau non Vice-président	approuvée
2020-70 Bis	Election du 3ème membre du bureau non Vice-président	approuvée
2020-71Bis	Lecture de la Charte de l' élu local	approuvée

Le Président



Daniel RONDET

Affiché et publié le : 20/07/2020